

OFFRE D'EMPLOI-ÉTUDIANT

Responsable du camp de jour

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Tu aimes travailler avec les enfants, et ce, tout en t'amusant ? Joins-toi à une équipe dynamique où tu pourras mettre à profit ton côté créatif tout en participant à des activités toutes aussi divertissantes les unes que les autres!

SOMMAIRE DES TÂCHES

- Superviser et coordonner la période d'inscription ;
- Faire la programmation des activités ;
- Gérer et évaluer le personnel ;
- Entretenir une saine relation avec les parents ;
- Effectuer une supervision générale ;
- Coordonner les sorties extérieures ;
- Rédiger le bilan d'activités.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Être résident de la Ville de Beauharnois ;
- Être étudiant à temps plein dans une institution reconnue et y retourner à l'automne (une preuve peut être exigée) ;
- Être étudiant de niveau collégial en loisir ou dans un domaine connexe ;
- Avoir minimalement une (1) année d'expérience à nos camps de jour ;
- Un étudiant ayant déjà travaillé pour la Ville de Beauharnois doit avoir obtenu une évaluation positive de son travail antérieur afin d'être réadmissible aux emplois disponibles.

APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Détenir un permis de conduire valide ;
- Être disponible dès le début du mois de mai.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 18,50 \$/heure ;
- 40 heures/ semaine, réparties sur 5 jours, pendant l'équivalent de 10 semaines. Entrée progressive à partir du début mai 2019.

PROCÉDURE POUR L'ACHEMINEMENT DES CANDIDATURES

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis au **plus tard le 17 mars 2019** par courriel à reception@ville.beauharnois.qc.ca en mentionnant dans l'objet de le titre de poste.

Veuillez prendre note que seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse. Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.